



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 3 MAI 2025

N°35



COUPES DE LA LOIRE DES TIRAGES AU SORT TOUTES CATÉGORIES

Mardi 22 avril : le DISTRICT de la LOIRE a fait procéder aux tirages au sort de plusieurs de ses Coupes de la Loire :



- Quarts et demi-finales en
SENIORS HOMMES.



- Quarts et demi-finales en
VALEYRE LÉGER.



- Demi-finales
FÉMININES U18 à 11 joueuses.



- Demi-finales
FÉMININES U15 à 8 joueuses.





POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

COUPE DE FRANCE 2025/2026

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture, via « FOOTCLUBS », des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ».

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le **15 juin 2025** et bien vérifier ensuite que le statut « **pré-engagé** » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire via le menu : « **Epreuves** (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « **Nouvel engagement (+)** » puis « **Fédération Française de Football** ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « **Etape suivante** ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis **validez** l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au **15 juin 2025** (dernier délai)

Droits d'engagement : **52 Euros**

Informations

Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : **20 équipes**

1er tour : le **dimanche 24 août 2025**

Contact

Pôle Compétitions : tél. 04 72 15 30 30 ou competitions@laurafoot.fff.fr

MATCHS COUPES DE LA LOIRE

COUPE DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

St Paul en Jarez / L'Etrat La Tour
Toranche / St Romain le Puy
Savigneux Montbrison / Villars
Cellieu / Firminy

Les rencontres se joueront le **jeudi 1^{er} mai à 14h30**

COUPE VALEYRE/LEGER

St Just St Rambert / Sorbiers La Talaudière
Villars / Goal Foot
Ouches / Roannais Foot 42
Ecotay Moingt / Crémeaux

Les rencontres se joueront le **jeudi 1^{er} mai à 14h30**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président : François RIOUFFREYT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL AUX CLUBS

1 - En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, **le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier** afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

2 - En cas d'utilisation de la Feuille de Match Papier :

La vérification des licences ne pouvant s'effectuer sur la tablette, l'utilisation de l'Application « Foot Compagnon » est obligatoire avant le début de la rencontre (voir article des RS du DLF ci-dessous).

Cette application peut être téléchargée sur tous types de téléphone.

26.1.1 – Article 141 FFF

1- Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant, avant chaque match, et vérifient l'identité des joueurs.

2- En cas de recours à une feuille de match papier, dans les conditions de l'article 139bis, **les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil " Footclubs Compagnon ".**

3 - ARTICLE 33 - HEURES OFFICIELLES ET DATES

L'heure officielle du début des rencontres est fixée à 15h pour les Seniors, avec possibilité d'un lever de rideau à 13h.

L'heure officielle du début des rencontres des jeunes (U18 à U13) est fixée le samedi à 14 h, sauf programmation différente validée par la Commission des Jeunes.

Sur la même journée, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour jouer le samedi : la demande doit être faite à la Commission Sportive, 15 jours avant la date de la rencontre.

Le jour du passage légal à l'heure d'hiver, et jusqu'au 1er février non inclus, le début des rencontres est fixé à 14h30 pour les Seniors, et à 12h30 pour les levers de rideau.

Lorsque qu'une journée est à cheval sur les mois de janvier et février, c'est l'ensemble des rencontres du week-end qui est fixé à 14h30 (ou 12h30).

Sur la même journée officielle, des clubs peuvent se mettre d'accord pour changer l'heure et/ou avancer la date du match, mais en aucun cas la repousser, sauf en D4 et D5, à l'appréciation de la commission senior.

Les courriers ou courriels officiels du club devront parvenir à la commission compétente, 15 jours au moins avant la date du match.

L'heure et/ou la date ainsi convenue devient officielle et, en l'absence d'une équipe, l'adversaire peut réclamer et acquérir le forfait, après le quart d'heure réglementaire.
En cas de contestation ou de réclamation, la correspondance échangée entre les deux clubs est transmise à l'instance et fera, seule, foi des conventions acceptées.
Les réclamations basées sur des conventions verbales ne seront pas prises en considération.
En cas de nécessité de transport, la commission compétente pourra avancer ou reculer l'heure du match. Le Bureau du District se réserve le droit de modifier l'heure officielle pour un match déterminé, sans accord des clubs intéressés.
Cette dérogation ne pourra excéder deux heures sur l'heure officielle.
A titre exceptionnel, la commission senior pourra programmer des rencontres un jour de semaine à condition d'avoir l'accord des deux clubs, en conformité avec la réglementation des terrains et de l'homologation de l'éclairage.

4 - ARTICLE 32 – CALENDRIER

L'engagement d'un club dans l'un des championnats du District implique, le respect du calendrier fixé par la commission compétente.
Dans toute la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, dans un décalage maximum de 3h sur l'horaire programmé par la commission, avec accord du club adverse.
Toutefois, dans l'intérêt général, une journée déjà programmée ne sera pas remise. La commission senior se réserve le droit de modifier le calendrier.

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°369 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U17 D1 (J18)
Affaire n°370 - Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe Valeyre/Léger (T5)
Affaire n°371 - Dossier transmis par la Commission Séniors Coupe Valeyre/Léger (T5)
Affaire n°372 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U17 D1 (J18)
Affaire n°373 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U17 D2 (J18)
Affaire n°374 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule B
Affaire n°375 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U17 D2 (J18)
Affaire n°376 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D3 Poule A (J9)
Affaire n°377 - Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule A (J6)
Affaire n°378 - Dossier transmis par la Commission Critérium CD3 Poule C (J17)
Affaire n°379 - Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule D (J19)
Affaire n°380 - Dossier transmis par la Commission Seniors Féminines à 8 D2 Poule D (J15)
Affaire n°381 - Dossier transmis par la Commission Seniors Féminines à 11 D1 (J15)
Affaire n°382 - Dossier transmis par la Commission Seniors Féminines à 8 D3 Poule Nord (J15)
Affaire n°383 - Dossier transmis par la Commission U15 Féminines D2 (J5)

DÉCISIONS

N°369 : rencontre n°29026974 du 19/04/25 – Championnat U17 D1 (J18) : ST PAUL EN JAREZ – ECOTAY MOINGT

Match perdu par forfait à Ecotay Moingt, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Paul en Jarez**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°370 : rencontre n°53266613 du 18/04/25 – Seniors Coupe Valeyre/Léger (T5) : RIORGES 2 – ROANNAIS FOOT 42 (2)

Match perdu par forfait à Riorges 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Roannais Foot 42 (2)**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°371 : rencontre n°53266610 du 18/04/25 – Séniors Coupe Valeyre/Léger (T5) : ST JUST EN CHEVALET 2 – CREMEAUX 2

Match perdu par forfait à St Just en Chevalet 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Crémeaux 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°372 : rencontre n°29026492 du 26/04/25 – Championnat U17 D1 (J18) : ST GALMIER CHAMBŒUF – SORBIERS LA TALAUDIÈRE

Match perdu par forfait à St Galmier Chambœuf, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Sorbiers La Talaudière**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°373 : rencontre n°28696116 du 19/04/25 – Championnat U17 D2 (J18) : RIORGES – OC. ONDAINE

Match perdu par forfait à Oc. Ondaine, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Riorges**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°374 : rencontre n°30016266 du 27/04/25 – Championnat U15 D4 Poule B : ST GALMIER CHAMBŒUF 2 – ENT. DOIZIEUX/ST PAUL 3

Match perdu par forfait à St Galmier Chambœuf 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Ent. Doizieux/St Paul**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°375 : rencontre n°28696117 du 26/04/25 – Championnat U17 D2 (J18) : ST JUST ST RAMBERT – ASA. CHAMBON FEUGEROLLES

Match perdu par forfait à St Just St Rambert, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Asa. Chambon Feugerolles**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°376 : rencontre n°30015342 du 30/03/25 – Championnat U15 D3 Poule A (J9) : ST JEAN BONNEFONDS – ST ETIENNE SUD

Match perdu par forfait à St Etienne Sud, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Jean Bonnefonds**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°377 : rencontre n°300167226 du 27/04/25 – Championnat U15 D4 Poule A (J6) : RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL – ECOTAY MOINGT 2

Match perdu par forfait à Ric. Olympique du Montcel, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Ecotay Moingt 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°378 : rencontre n°28888021 du 26/04/25 – Championnat CD3 Poule C (J17) : DUNIERES 5 – ST JOSEPH ST MARTIN 5

Match perdu par forfait à Dunières 5, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Joseph St Martin 5**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°379 : rencontre n°28710071 du 27/04/25 – Championnat Seniors D4 Poule D (J9) : BELLEGARDE – CHAMPDIEU MARCILLY 2

Match perdu par forfait à Champdieu Marcilly 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Bellegarde**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°380 : rencontre n°29154357 du 26/04/25 – Championnat Seniors Féminines à 8 D2 (J15) : ST MARTIN LA SAUVETE – HAUT PILAT

Match perdu par forfait à Haut Pilat, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Martin la Sauveté**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°381 : rencontre n°29150863 du 25/04/25 – Championnat Seniors Féminines à 11 (J15) : FIRMINY – ANDREZIEUX BOUTHEON

Match perdu par forfait à Firminy, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Andrézieux Bouthéon**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°382 : rencontre n°29403307 du 26/04/25 – Championnat Seniors Féminines à 8 Poule D3 Nord (J15) : BELETTE ST LEGER - LE COTEAU

Match perdu par forfait à Le Coteau, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Belette St Léger**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°383 : rencontre n°53092632 du 12/04/25 – Championnat U15 D2 Féminines (J5) : DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES – FC. ROANNE

Match perdu par forfait à Fc. Roanne, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Dervaux Chambon Feugerolles**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

FORFAIT GÉNÉRAL

Affaire n° 384 – Commission Seniors D4 Poule F 561186 LE CREUX ST CHAMOND (J19/22)

AMENDES

Amende pour forfait simple

551381	ECOTAY MOINGT (U17 D1, J18)	30 €
547504	RIORGES 2 (Coupe Valeyre/Léger, T5)	100 €
504541	ST JUST EN CHEVALET (Coupe Valeyre/Léger, T5)	100 €
563840	ST GALMIER CHAMBŒUF (U17 D1, J18)	30 €
548273	OC. ONDAINE (U17 D1, J18)	30 €
563840	ST GALMIER CHAMBŒUF (U15 D4 Poule B)	30 €
523656	ST JUST ST RAMBERT (U17 D2, J18)	30 €
582734	ST ETIENNE SUD (U15 D3 Poule A, J9)	30 €
551766	RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL (U15 D4 Poule A, J6)	30 €
504841	DUNIERES (CD3 Poule C, J17)	50 €
590363	CHAMPDIEU MARCILLY (Seniors D4 Poule D, J19)	50 €
549920	HAUT PILAT (Seniors Féminines à 8 D2, J15)	50 €
504278	FIRMINY (Seniors Féminines à 11 D1, J15)	50 €
504499	LE COTEAU (Seniors Féminines à 8 D3 Nord, J15)	50 €
546805	FC. ROANNE (U15 Féminines D2, J5)	30 €

Amende pour forfait général

561186

LE CREUX ST CHAMOND (Séniors D4 Poule F)

100 €

=====

RÉCEPTION DOSSIERS

**- Affaire n°57 - Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe Valeyre/Léger, T5
551245 GOAL FOOT 2 – 523196 SE. PORTUGAIS
Match n°53266611 du 21/04/25**

Je soussigné(e) OUATAH YACINE, licence n°2543184184, Capitaine du club A.S. PORTUGAIS LOIRE ST ETIENNE, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club GAND O. AVENIR LOIRE F, pour le motif suivant : des joueurs du club GAND O. AVENIR LOIRE F. sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Bonjour,

J'atteste la réserve que mon Capitaine OUATTAH Yacine a posé contre la totalité de l'équipe de GOAL Foot en début de match.

Cordialement Eulalio Steven AS Portugais Saint-Etienne

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de SE. PORTUGAIS, confirmée par courriel du 21/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

L'ensemble des joueurs de GOAL FOOT 2 était qualifié pour participer à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de SE. PORTUGAIS, soit **40 €**.

Total des amendes pour **SE. PORTUGAIS : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

**- Affaire n°58 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D1
500153 RIVE DE GIER 2 – ROANNAIS FOOT 42 (2)
Match n°29083859 du 19/04/25**

« Je soussigné Pascal Richard, dirigeant responsable de l'équipe de Rive de Gier, pose réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de Roannais Foot 42 pour le motif suivant :

Un ou plusieurs joueurs étant susceptibles d'avoir participé à plus de 12 matchs de championnat en équipe supérieure ». Pascal Richard.

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de RIVE DE GIER, confirmée par courriel du 23/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

L'ensemble des joueurs de ROANNAIS FOOT 42 (2) était qualifié pour participer à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de RIVE DE GIER, soit **40 €**.

Total des amendes pour **RIVE DE GIER : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

**- Affaire n°59 - Dossier transmis par la Commission Seniors D2 Poule C
504377 VEAUCHE 2 – 525875 ST PRIEST EN JAREZ 2
Match n°29228186 du 26/04/25**

Considérant que la rencontre de championnat Seniors D2 Poule C (J19), VEAUCHE 2 – ST PRIEST EN JAREZ 2, du 26/04/25, n'a pu aller à son terme, la CR du DLF se saisit du dossier.

A la lecture du rapport de M. l'arbitre, **BEN HAFSSIA Rochdi**, licence n°2546892927, indiquant dans son rapport après l'arrêt :
« Voici mon rapport d'après-match, Veauche 2 / St Priest en Jarez 2. A la 69^{ème} minute de match et suite à un contact entre le n°4, M. Olan R, le joueur de Veauche, et le n°12, M. Richard T, le joueur de St Priest en Jarez, le ballon sort en touche et le n°4 de Veauche reste par terre et hurle de douleur, j'ai demandé les soins immédiatement.

Les soignants ont remarqué tout de suite qu'il s'agit d'une grosse blessure, avec la possibilité d'une fracture de tibia. Les dirigeants ont décidé d'appeler les pompiers pour transférer la victime. Suite à cette blessure, j'ai constaté que l'atmosphère est très tendue : joueurs choqués et énervés, public agacé qui commence à se chauffer contre le corps arbitral. Après 15 minutes d'arrêt de jeu, les pompiers sont arrivés pour confirmer l'état grave de la blessure, avec une fracture du tibia. Après cette confirmation, j'ai remarqué que la tension est très élevée et la reprise du match après cet accident, c'est un risque pour tous. Alors, après 22 minutes d'arrêt de jeu, j'ai décidé d'arrêter le match définitivement à la 69^{ème} minute de jeu, malgré la volonté des deux capitaines de reprendre le jeu. J'ai pris cette décision pour le bien de tout le monde ».

DÉCISION

La CDR du DLF décide : match à rejouer

Dossier transmis à la Commission Seniors pour reprogrammation.

TRÉSORERIE LIGUE AURA
RELEVÉ N°3 SAISON 2024/2025

Les clubs suivants ne sont pas à jour du paiement du relevé n°3 au 18/04/25. En application de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige une pénalité de quatre (4) points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 05/05/25, ils seront pénalisés d'un retrait supplémentaire de six (6) points ferme au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé

526335	A.S. CHANGYNOISE
602588	A.S. CASINO ST ETIENNE
580477	L'ÉTOILE SPORT FUTSAL ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

TRÉSORERIE DISTRICT DE LA LOIRE

Le relevé club n°2 était exigible au 15 avril 2024 (J).

Les clubs disposaient d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 avril 2025 (J+15) pour régulariser leur situation, comme évoqué dans le courrier envoyé par « Notifoot ».

Un nouveau délai, fixé au 15 mai 2025 (J+30), sera accordé aux clubs n'ayant pas procédé à la régularisation au 30 avril 2025.

À défaut de mise en conformité à cette date (J+30), l'équipe première du club concerné se verra infliger une pénalité de 4 points au classement, en application de l'article 38.3 des Règlements Sportifs du District de la Loire de Football.

Les clubs ci-dessous sont donc priés de régulariser leur situation pour le 15 mai au plus tard.

565020	FC FOURNEYRON
504318----	AUREC
520064----	MARLHES
521801----	ST VICTOR SUR RHINS
523196----	SE. PORTUGAIS
525863----	CORDELLE

527609----	MOULIN CHERIER
527615----	VILLERS
529289----	PARIGNY ST CYR
536244----	ST JULIEN LA VETRE
552011----	SUD FOREZIEENNE
563864----	OLMPIQUE TERRENOIRE
582347----	SORBIERS GRAND QUARTIER
582645----	SE. TARANTAIZE BEAUBRUN
614387----	SE. TRAMINOTS
654156----	FIRMINY FAURE
848717----	ENT. ST. CHAMOND
849947----	St GALMIER BALDOMÉRIEN

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de3 la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°67** – Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule A
- **Affaire n°68** – Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule A
- **Affaire n°69** – Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule B
- **Affaire n°234** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D3 Poule A

DECISIONS

N°67 – Rencontre n°28900840 du 27 avril 2025 : Seniors D4 Poule A : BUSSIERES 2 – ST JULIEN LA VETRE

Match perdu par forfait à ST JULIEN LA VETRE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**BUSSIERES 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°68 – Rencontre n°28899264 du 26 avril 2025 : Seniors D3 Poule A : CHAMBON MAGNEUX 2 – MABLY 1

Match perdu par forfait à MABLY 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**CHAMBON MAGNEUX 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°69 – Rencontre n°29013347 du 27 avril 2025 : Seniors D3 Poule B : PLAINE PONCINS – BELETTE ST LEGER

Match perdu par forfait à PLAINE PONCINS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**BELETTE ST LEGER**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°234 – Rencontre n°53152099 du 26 avril 2025 : U13 D3 Poule A : RIORGES 4 – VILLERS 1

Match perdu par forfait à VILLERS 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**RIORGES 4**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait simple :

536244 – ST JULIEN LA VETRE : 50 €

546945 – MABLY : 50 €

515183 – PLAINE PONCINS : 50 €

527615 – VILLERS : 30 €

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

Affaire n°25 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D3 Poule C

N°582667 VAL D'AIX 1 contre N°504499 LE COTEAU

Match n°30014085 du 12/04/25

Joueur en état de suspension du club LE COTEAU.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **CHARVET Nathan**, licence n°2547394911, du club LE COTEAU, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **CHARVET Nathan**, licence n°2547394911, du club LE COTEAU, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 23/04/25 au club LE COTEAU, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à LE COTEAU 2 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District) et 22 € (point de pénalité).
- Le club LE COTEAU est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **CHARVET Nathan**, licence n°2547394911, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au 05/05/25**. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à VAL D'AIX 1, sur le score de 3 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à LE COTEAU, soit 40 €.
- Total des amendes pour LE COTEAU : **205 euros (deux cent cinq euros)**.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

=====

RECLAMATION

Affaire n°26 –Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe « Intersport » D5

N°525863 CORDELLE 2 contre N°536283 CEZAY 1

Match n°53276726 du 21/04/25

Réclamation d'après-match du club de CEZAY, transmise par messagerie officielle du club le 23/04/25.

« Bonjour, Je soussigné COUDOUR Adrien, n° licence 84414885, dirigeant du club CSL CEZAY, porte des réserves sur la qualification et la participation au match de l'ensemble des joueurs appartenant à l'équipe de CORDELLE 2 lors du match n° 53276726 sur la compétition Coupe « Intersport » D5, pour le motif : plusieurs joueurs de CORDELLE 2 auraient participé à plus de 5 matchs de championnat en catégorie supérieure.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. Sportivement.

Adrien COUDOUR

Secrétaire du CSL CEZAY. »

DECISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réclamation d'après-match du club de CEZAY, transmise par courriel le 23/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **AUCLAIR Adrien**, licence n°2508666196, n'était pas qualifié pour participer à cette rencontre, car il a disputé plus de 5 matchs de championnat en équipe classée supérieure (9 matchs précisément), et il a participé à 2 des 3 dernières rencontres de championnat en catégorie supérieure (art. 2.2 et 2.3 des règlements de la coupe du Roannais Intersport D5).

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe de CORDELLE 2, sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).
- Amende : 60 € (art. 23.2.4 des RS du District).
- Les frais de dossier sont imputés à CORDELLE, soit 40 €.
- CEZAY est donc qualifié pour le prochain de Coupe « Intersport » D5.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION APPEL REGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

PV N° 35 DU SAMEDI 03/05/2025

Audition du mardi 15 avril 2025

DÉCISION

• Dossier n° AP046

- Référence du match : n°53135411, compétition : COUPE COMPLÉMENTAIRE FÉMININES A 8, Tour 4, 21 mars 2025
- club recevant : **ECOTAY MOINGT 1**, n° affiliation 551381
- club visiteur : **MONTS ET PLAINE 2**, n° affiliation 560856

Appel réglementaire du club GROUPEMENT FÉMININ des MONTS et de la PLAINE, interjeté par **M. CHOQUELLE Sébastien**, président du GFMP, le 2 avril 2025 contre une décision prise par la Commission de Discipline du District de la Loire, lors de sa réunion en date du 31 mars 2025 (PV n°31) :

- La Commission des Règlements confirme la réclamation d'après-match et donne match perdu par pénalité à **MONTS ET PLAINE** (Amende = 60 €), pour en reporter le gain du match à **ECOTAY MOINGT**, sur le score de 2 à 0. Frais de dossier à la charge de **MONTS ET PLAINE** = 40 €. TOTAL des amendes pour **MONTS ET PLAINE** : **40 + 60 = 100 €** (cent euros)

« Nous faisons appel de la décision - Affaire n°46, parue au PV n°31 du samedi 05/04/25, indiquant que « le club de MONTS ET PLAINE n'était pas en conformité pour la rencontre ».

Appel réglementaire du club du GROUPEMENT FEMININ DES MONTS ET DE LA PLAINE, affaire n°46, interjeté par **M. CHOQUELLE Sébastien**, président du club GFMP.

Rappel des sanctions prises à l'encontre du club requérant en première instance :

Contre la Commission des Règlements pour la décision - **affaire n°46 parue au PV n°31** du samedi 2 avril 2025, indiquant que le club MONTS ET PLAINE n'était pas en conformité pour la rencontre.

Appel à titre principal du DLF.

Rappel des faits reprochés :

Plus de 2 joueuses ont participé avec l'équipe de MONTS ET PLAINE évoluant en Féminines à 11 D1

Mmes. - **CHOQUELLE Solveig**, n° licence 2546327935, a participé à 8 rencontres ;

- **CHAMBOST Dorine**, n° licence 2547945526, a participé à 2 rencontres ;

- **PASQUIER Loane**, n° licence 2547598736, a participé à 2 rencontres ;

- **MARTINI Lorène**, licence n° 2548531544, a participé à 1 rencontre ;

- **MOULIN Flora**, licence n° 2547770165, a participé à 5 rencontres ;

- **BRUNEL Emilie**, licence n° 2545073167, a participé à 7 rencontres.

Nous vous remettons ci-après, extrait du procès-verbal de la réunion de la COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'APPEL qui s'est tenue **le mardi 15 avril 2025**, sous la présidence de Mme. Denise AZNAR, avec Mme. Marie-Pierre FOLLEAS comme secrétaire, et en présence des membres suivants : MM. MARTINS Antonio, GIRARD Bernard, BERTOLOTTI Bernard, BERTHON Fabrice.

Assiste :

- M. RIOUFFREYT François, président de la Commission des Règlements du District de la Loire, sans prendre part aux décisions.

- Convocations : (article 3.3.4.2.1 du Règlement Disciplinaire)

Les personnes citées ci-dessous ont été régulièrement convoquées par e-mail officiel en date du **8 avril 2025**. réf : 2025 - S15N01DA

Le délai de convocation peut être réduit conformément aux dispositions de l'article 3.4.2.1 du règlement disciplinaire.

- **Personnes présentes à l'audition :**

M. CHOUELLE Sébastien, n° de licence 9603816363, président du club GFMP.

Mme. CHARVOLIN Audrey, n° de licence 2543160702, éducatrice dirigeante lors de la rencontre du club GFMP.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition.

- **En droit :**

- Faisant application des textes définis dans le chapitre 2-pénalités, section 1 et 2 et consultables sur le site de la Fédération Française de Football (F.F.F.)
- Faisant application des règlements sportifs du District de la Loire, notamment « Coupe complémentaire à 8 » validés lors de l'A.G. du 28/06/2024.

Jugeant en second et dernier ressort,

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la F.F.F. ;

Après rappel des faits et de la procédure,

Considérant qu'il ressort de l'audition de M. CHOUELLE Sébastien que : « En effet, nous avons pris la peine de consulter la Commission des Règlements pour savoir qui pouvait être qualifiée pour les matchs de Coupe de la Loire à 8 et nous avons reçu une réponse écrite de sa part stipulant : « peuvent jouer en Coupe Féminines les joueuses évoluant habituellement en championnat à 8 et avec seulement 2 joueuses qui ont pris part au dernier match de vos Seniors à 11 ». Nous nous sommes conformés à ces informations qui, pour nous, clarifiait le règlement, pour faire la composition de nos groupes et nous avons aligné des joueuses conformément à ce courrier.

Par ailleurs, il est indiqué dans l'article 2 du règlement, « Cette coupe est réservée aux équipes prenant part aux championnats de District à 8. Toutefois, pourront être alignées 2 joueuses ayant joué en équipe supérieure de District ». Il est clairement établi que le championnat féminin à 11 n'est pas un championnat de niveau supérieur par rapport au championnat féminin à 8, mais deux compétitions différentes. Nous avons donc le droit de faire jouer des joueuses ayant joué dans le championnat à 11.

Considérant ces deux éléments majeurs, ci-dessus, nous demandons l'annulation de la décision du match perdu ainsi que des « amendes attenantes »

M. RIOUFFREYT François explique que la compétition à 11 n'est pas une compétition supérieure à la compétition à 8. Toutefois le règlement sportif de cette coupe précise que :

- ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS

Cette coupe est réservée aux équipes prenant part aux Championnats de District à 8. Toutefois, pourront être alignées 2 joueuses ayant joué en équipe supérieure de District, à l'exclusion des joueuses ayant joué en Ligue. Le droit d'engagement est fixé chaque saison par le Comité Directeur du District.

Sur ce,

Attendu que M. BAROU Armand, vice-président du club, Union Sportive Ecotay-Moingt, a, par un courriel en date du 21 mars 2025, déposé réclamation pour faire part de l'existence de plusieurs joueuses du GFMP sur la feuille de match, qui ont participé en compétition féminine Seniors à 11

Considérant qu'en application de l'article 187.1 des Règlements Généraux de la FFF « *La mise en cause de la qualification et/ou de la participation exclusivement des joueurs peut, même s'il n'a pas été formulé de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation formulée, uniquement par les clubs participant à la rencontre, dans les conditions de forme, de délai et de droits fixées, pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 186.1. Cette réclamation doit être nominale et motivée, au sens des dispositions prévues, pour les réserves, par l'article 142.* »

Considérant en l'espèce que la réclamation a été déposée par le club recevant et jugée recevable en la forme.

Considérant, en outre, que cette dernière a été transmise par courriel depuis l'adresse mail officielle du club dans un délai de 48 heures après la rencontre, soit le 21 mars 2025 ;

Considérant que toutes les personnes convoquées ont le droit, tout au long de l'audition, de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

Considérant que le règlement stipule que lors de compétition de Coupe Principale à 8, deux joueuses pratiquant le football dans une catégorie supérieure sont autorisées, à l'exception de joueuses ayant joué en compétition de Ligue.

Considérant que la Coupe Féminines Principale à 8 et que la Coupe Féminines à 11 sont deux compétitions différentes.

Considérant que la Coupe Principale à 11 n'est pas une compétition supérieure à la compétition à 8, ce qui est confirmé par le service juridique de la Laurafoot.

Les personnes auditionnées n'ayant pas pris part aux délibérations, ni à la décision ;

Par ces motifs, la Commission Départementale d'Appel,

- **Infirme** la décision prise par la Commission des Règlements du District de la Loire, lors de sa réunion en date du 31 mars 2025. Victoire du match pour GF MONTS et PLAINE qui est autorisé à poursuivre la compétition.
- **Exonère** les frais d'appel d'un montant de 100 euros, inhérents à la présente procédure.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

Mme. Denise AZNAR

présidente de la Commission d'Appel

Mme. Marie-Pierre FOLLEAS

secrétaire de la Commission d'Appel



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

COURRIERS RECUS

Toranche : demande délégué + Go Pro

Bonson St Cyprien : demande Délégué + Go Pro

Astrée Champdieu : demande délégué + Go Pro

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations. Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°29065686, **Seniors D4 Poule D, St Anthème 1 contre Toranche 2, du samedi 3 mai**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».

La rencontre 29065686, **Seniors D3 Poule D, St Chamond 2 contre Bonson St Cyprien 1, du dimanche 4 mai**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».

La rencontre 28709809, **Seniors D4 Poule F, Olympique Terrenoire 1 contre Dervaux Chambon 2, du dimanche 4 mai**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Roannais Foot 42 : concerne votre changement de terrain et heure du 27 avril ; concerne votre changement de date : refus.

Chambéon Magneux : concerne votre demande d'information sur votre classement.

Jonzieux St Romain : concerne votre changement de terrain.

Veauche : concerne votre problème de FMI.

St Chamond : concerne votre changement de terrain.

St Jean Bonnefonds : concerne votre changement de terrain.

Veauche : concerne votre changement d'horaire.

St Anthème : concerne votre changement d'horaire.

Firminy : concerne votre changement de terrain et d'horaire.

St Just St Rambert : concerne votre changement d'horaire.

Pays de Coise : concerne votre changement de terrain.

Le Creux : concerne votre forfait du 27 avril.

Astrée : concerne votre problème de FMI.

Champdieu Marcilly : concerne votre forfait du 27 avril.

St Paul en Jarez : concerne votre changement d'horaire en Coupe de la Loire.

Savigneux Montbrison : concerne votre arrêté municipal.

Laurafoot : concerne la date d'engagement en Coupe de France.

Villars : concerne l'horaire et la date de votre match de Coupe de la Loire : c'est un bug.

Abh : concerne votre changement d'horaire en D5 : attente de l'accord du club adverse.

IMPORTANT

Tous les clubs de **D4 Poule F** sont priés de noter le **forfait général** de l'équipe de **Le Creux St Chamond**.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

RAPPEL AUX CLUBS – LISTE DES COORDONNES DES ARBITRES

Pour trouver la LISTE DES COORDONNEES DES ARBITRES DE DISTRICT sur FOOTCLUBS (mail + téléphone) :

- Aller dans « **Organisation** »

- « **Centre de Gestion** »

- **District de la Loire**

Cliquer sur « **1** » dans « **Documents** »

- Cliquer sur : « **Annuaire des arbitres Loire saison 2024 – 2025** »

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne la rencontre du 27 avril.

Cours : concerne la rencontre du 27 avril.

Mably : concerne le forfait de l'équipe 1, le 27 avril contre Chambéon Magneux.

Roanne Mayotte : concerne la rencontre du 27 avril contre Villerest.

Plaine Ponnins : concerne le forfait de l'équipe 1, le 27 avril contre Bellette St Léger.

St Denis de Cabanne : concerne la rencontre du 4 mai contre Commelle 2 : voir ci-dessous.

St Julien la Vêtre : concerne le forfait de l'équipe 1, le 27 avril contre Bussières 2.

Toranche : concerne la rencontre du 4 mai : voir ci-dessous.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°29013985 du 03/05/2025, **Toranche 1 – Nord Roannais 1**, se jouera le **dimanche 4 mai à 15h, au stade Barthélémy Guillet de St Laurent la Conche.**

Le match n°28873623 du **dimanche 4 mai, Loire Sornin 2 – Chambéon Magneux 2**, se jouera à **15h, à St Nizier sous Charlieu.**

Le match n°29013987 du **dimanche 11 mai, Chambéon Magneux 2 – St Denis de Cabanne 1**, se jouera à **13h.**

D3 Poule B

Le match n°28899332 du 19/01/25, **Parigny St Cyr 1 – St Martin la Sauveté 1**, se jouera le **jeudi 1^{er} mai, à 15h.**

Le match n°29013350 du **dimanche 11 mai, Montrond Cuzieu 1 – Plaine Ponnins 1**, se jouera à **15h, sur le stade de Cuzieu.**

D4 Poule B

Le match n°29014309 du **dimanche 4 mai, St Denis de Cabanne 2 – Commelle 2**, se jouera à **15h.**

D5 Poule B

Le match n°28901765 du **dimanche 4 mai, Loire Sornin 3 – Rhins Trambouze 3**, se jouera à **13h, à St Nizier sous Charlieu.**



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

RAPPEL AUX CLUBS – LISTE DES COORDONNES DES ARBITRES

Pour trouver la LISTE DES COORDONNEES DES ARBITRES DE DISTRICT sur FOOTCLUBS (mail + téléphone) :

- Aller dans « **Organisation** »

- « **Centre de Gestion** »

- **District de la Loire**

Cliquer sur « 1 » dans « **Documents** »

- Cliquer sur : « **Annuaire des arbitres Loire saison 2024 – 2025** »

RAPPEL AUX CLUBS

Pour toutes les coupes organisées par le District de la Loire et la Délégation du Roannais, en cas de résultat nul (égalité au score) à la fin du temps réglementaire, **les deux équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.**

IL N'Y A PLUS DE PROLONGATIONS.

RETOUR DES COUPES D3 – D4 ET D5

Les clubs de Commelle Vernay et Loire Sornin sont priés de ramener, pour le 19 mai au plus tard, le trophée remporté en 2024, à la Délégation du Roannais, Commission Sportive.

¼ de FINALE COUPE « INTERSPORT » D3/D4

PERREUX 1 contre BRIENNON 1, se jouera le **jeudi 1^{er} mai à 14h30**

½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D3/D4 se dérouleront à MABLY, le DIMANCHE 18 MAI

14h : RHINS TRAMBOUZE 1 contre ST MARTIN LA SAUVETE 1

16h30 : PERREUX 1 ou BRIENNON 1 contre RIORGES 1

½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D5 se dérouleront à ST JUST LA PENDUE, le DIMANCHE 18 MAI

14h : ROANNE PORTUGAIS 2 contre LE COTEAU 3

16h30 : CEZAY – LOIRE SORNIN 3

RAPPEL : les clubs de RHINS TRAMBOUZE, PERREUX ou BRIENNON, ROANNE PORTUGAIS et CORDELLE, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

LES FINALES DES COUPES « INTERSPORT » D3/D4 ET D5 se dérouleront à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 3 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule D, à 20h

ST ANTHEME 1 contre TORANCHE 2

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Toranche : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 4 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D3 Poule D, à 15h

ST CHAMOND 2 contre BONSON ST CYPRIEN 1

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Bonson St Cyprien : **M. Salah BENBELAID**

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule F, à 15h

OLYMPIQUE TERRENOIRE 1 contre DERVAUX CHAMBON 2

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Dervaux Chambon : **M. Patrick GADEYNE**

- CHAMPIONNAT SENIORS D5 Poule A, à 15h

LES NOES 1 contre ROANNE PARC 2

Délégué à la charge des deux clubs : **M. Francis VIDRY**

- FEMININES SENIORS A8 D1, à 13h

AVENIR COTE – GRAND CROIX LORETTE

Délégué avec GO-PRO, à la charge des deux clubs : **M. Alain PARATCHA**

DIMANCHE 11 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule E, à 15h

BORDS DE LOIRE 1 contre RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 1

Délégué à la charge de Bords de Loire : **M. Bernard MOURBRUN**

- **CHAMPIONNAT U15 D3 Poule A, à 10h**

SE. MONTREYNAUD 1 contre **ENT. ASTREE/CHAMPDIEU 1**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Ent. Astrée/Champdieu : **M. Patrick GADEYNE**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37

COURRIERS REÇUS

L'Etrat La Tour : report match U13 D1 du 24/05 au 07/05 ; horaire match U18 D1 du 24/05 ; report match U13 D1 du 24/05 au 21/05.
Champdieu Marcilly : demande délégué match U15 D3 du 11/05.
Roannais Foot 42 : terrain match U18 Coupe Loire du 08/05 ; terrain match U18 D2 du 03/05
Pays de Coise : problème FMI match U15 du 27/04.
Loire Sornin : horaire match U18 D1 du 10/05.
St Just St Rambert: forfait match U17 D2 du 26/04 ; horaire match U17 D1 du 03/05.
Se. Olympique : report match U13 D1 au 10/05.
As. St Etienne : accord report match U13 D1 ; demande terrain match U14 R1 du 03/05.
St Chamond : report match U13 D1 au 10/05.
Ecotay Moingt : absence match U15 D4 du 27/04 ; horaire et terrain plateaux U11 D2 et U11 D3 du 17/05.
Bonson St Cyprien : report match U17 du 26/04 au 14/05.
Sorbiers La Talaudière : terrain match U18 D1 du 03/05.
St Galmier Chamboeuf : forfait match U17 D1 du 26/04 ; forfait match U15 D4 du 27/04.
Oc. Ondaine : forfait match U17 D2 du 26/04.
Savigneux Montbrison : accord horaire match U18 D1 du 10/05.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

D1

Rappel montées/descentes

Le premier peut accéder en U20 R2 (2 places sont réservées pour les 5 districts n'ayant pas de U20, donc un match de barrage est possible suivant les demandes). Il conservera également sa place en D1. Si le premier refuse, le deuxième ou troisième sera contacté.

Les 4 derniers seront rétrogradés en D2, le 5^{ème}, 6^{ème}, etc, pourront également être descendant en D2, si relégation des U18 R2 ou choix des descendants U16 R2 (U17D1 ou U18 D1).

D2

Rappel montées/descentes

Les 2 premiers de chaque poule (A et B) montent en D1

Les 2 derniers de chaque poule descendent en D3 1^{ère} phase ; descente supplémentaire selon classement, en cas de relégation U18 R2 et choix des descendants U16 R2.

D3

Rappel des montées

Le premier des poules (A, B, C et D) monte en D2.

U17

D1

Rappel montées/descentes

Le premier peut accéder en U18 R2 et conserve sa place en D1. En cas de refus, c'est le 2^{ème} ou 3^{ème} qui est contacté.

Nous avons une poule à 14 équipes et nous souhaitons revenir à une poule de 12 : c'est donc les 4 derniers qui vont descendre en D2. Descente supplémentaire en cas de relégation U16 R2 qui choisit les U17.

D2

Rappel des montées

Les 2 premiers montent en D1. En cas de refus, c'est le 3^{ème} qui est contacté.

Pour la saison 2025/2026, poules créées suivant nombre d'inscriptions.

Coupes

U15

½ finales du 8 mai à 10h30

St Paul en Jarez – L'Etrat La Tour

Loire Forez – Rive de Gier

Andrézieux Bouthéon est prié de ramener le challenge U15 au District avant le 19 mai

U18

½ finales le 8 mai à 15h30

Loire Forez – Firminy

Roannais Foot 42 – Andrézieux Bouthéon

L'Olympique St Etienne est prié de ramener le challenge U18 au District avant le 19 mai

Un grand bravo au club de Loire Forez et son président Nicolas Chapot qui fait l'exploit de qualifier ses équipes U15 et U18 en ½ finale et qui est de plus le dernier représentant du niveau District dans les 2 coupes Jeunes.

INFORMATIONS U14/U15

Tous mails concernant la catégorie U14 et U15 devront être adressés également à l'adresse mail suivante:

JeunesU15@loire.fff.fr

INFORMATIONS U7

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du district, en cliquant sur « Epreuves » puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir U7 District ou U6 District et enfin dans l'onglet « club » sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du district reste la publication officielle de la programmation des journées.

En cas d'annulation de plateau par le club organisateur, celui-ci doit impérativement en informer par la messagerie officielle de son club, le district à (jeunesU7@loire.fff.fr). Dans le même temps il doit prévenir les clubs de la poule concernée par mail et par téléphone.

Pour toutes les communications, demandes, etc. qui concernent la catégorie U6 – U7, vous êtes priés d'utiliser l'adresse mail suivante : jeunesU7@loire.fff.fr

Etat des feuilles de plateaux manquantes dans le logiciel FAL ce mardi 22 avril 2025 à 14H. Merci de faire le nécessaire rapidement.

J2 du 22 mars

U7

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

J3 du 29 mars

U7

Poule G :

Es Champdieu Marcilly : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Les deux équipes étaient absentes sur ce plateau, sans prévenir le club organisateur. Vous êtes priés de justifier cette absence

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

J4 du 12 avril

U7

Poule C :

Andrézieux Bouthéon Fc : Pas de feuille de plateau rendue

Poule D :

Sc Grand-Croix Lorette : Pas de feuille de plateau rendue

Poule F :

Us Gymnique La Fouillouse : Pas de feuille de plateau rendue

Poule H :

FC Des Montagnes Du Matin : Pas de feuille de plateau rendue

Poule I :

GJ Loire Forez Football : Pas de feuille de plateau rendue

Poule K :

As Algérienne Chambon Feugerolles : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

CO La Rivière : Votre équipe était absente sur ce plateau, sans prévenir le club organisateur. Vous êtes priés de justifier cette absence

Journée 5 du 17 mai 2025 à 14H

U6 :

POULE A :

Club organisateur du plateau : O.C. L'Ondaine

COMPLEXE SPORTIF DORIAN 1 à FRAISSES

A.S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - A.S. St Etienne 1 et 2 - Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - F.C. St Joseph St Martin 1 -F.C. St Paul En Jarez 1 - St Chamond Foot 1 - O.C. L'Ondaine 1 - F.C.O. Firminy Inersport 1 et 2

POULE B :

Club organisateur du plateau : U.S. St Galmier Chamboeuf Sport

STADE BENOIT ROLLES 1 à ST GALMIER

A.S. Just St Rambert 1 - Bonson St Cyprien 1 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - A.S. Verrières 1 - L'Etrat La Tour Sportif 1 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 - F.C. Roche St Genest 1 - A.S. St Etienne Féminines 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1

U7 :

POULE A

Club organisateur du plateau : A.S. Savigneux Montbrison

STADE CLAUDUIS DUPORT à SAVIGNEUX

A.S. Savigneux Montbrison 1 et 2 - C.S. St Anthemois 1 - Football Club Bonson St Cyprien 1 et 2 - S.C. Sury Le Comtal 1 et 2 - U.S. Ecotay Moingt 1 et 2 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 - A.S. St Etienne 1

POULE B

Club organisateur du plateau : Tartaras F.C.

STADE ANTOINE BERGER à TARTARAS

A.C. Rive De Gier 1 et 2 - A.S. Châteauneuf 1 et 2 - U.S. L'Horme 1 et 2 - F.C. St Paul En Jarez 3 - F.C. St Joseph St Martin 1 et 2 - J.S. Cellieu 1 - Tartaras F.C. 1 et 2

POULE C

Club organisateur du plateau : Villars Us

STADE ROGER VILLENEUVE à VILLARS

Andrézieux-Bouthéon F.C. 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1 et 2 - L'Etrat La Tour Sportif 1 et 2 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 et 2 - A.S. Just St Rambert 1 - Villars Us 1 et 2 - Sous Ecoles Laiq. St Priest 1

POULE D

Club organisateur du plateau : Saint Chamond Foot

STADE ANTOINE PAUZE à ST CHAMOND

F.C. St Paul En Jarez 1 et 2 - ENT.S. Doizieux La Terrasse 1 - F.C. Genilac 1 et 2 - S.C. Grand-Croix Lorette 1 et 2 - Saint Chamond Foot 3 et 4 - A.C. Rive De Gier 3

POULE E

Club organisateur du plateau : E.S. Veauche

STADE IRÉNÉE LAURENT 2 à VEAUCHE

A.B.H. Football Club 1 et 2 - Avenir Foot Pays de Coise 1 et 2 - Bellegarde Sport 1 et 2 - E.S. Veauche 1 et 2 - GJ Loire Forez Football 1 et 2 - Anzieux Foot 1 et 2

POULE F

Club organisateur du plateau : Sorbiers La Talaudière Football

STADE VAL JOLY à SORBIERS

St Chamond Foot 1 et 2 - Foot Club des Bords De Loire 1 et 2 - U.S. Gymnique La Fouillouse 1, 2 et 3 - Sorbiers La Talaudière Football 3 - Ent. St Christo Marcenod 1 et 2

POULE G

Club organisateur du plateau : C.S. Des Hautes Chaumes

STADE AUX BAUCHES à ST BONNET LE COURREAU

F.C. Des Bois Noirs 1 et 2 - C.S. Des Hautes Chaumes 1 et 2 - ENT. Sports Champdieu Marcilly 1 - E.S. Veauche 3 et 4 - Olympique Du Forez 1 - U.S. Des Monts Du Forez 1

POULE H

Club organisateur du plateau : AV.S. Astrée

STADE YVES LAURENT à MONTVERDUN

GJ A.S. Forez Roannais 1 et 2 (Rozier en Donzy) - FC Des Montagnes du Matin 1 et 2 - Lignon Football Couzan 1 et 2 - U.S. Feurs 1 et 2 - AV.S. Astrée 1 et 2

POULE I

Club organisateur du plateau : GJ Loire Forez Football

STADE GEORGES CHAVANNE à MONTROND LES BAINS

A.S. Savigneux Montbrison 3 et 4 - U.S. Ecotay Moingt 3 et 4 - U.S. Feurs 3, 4 et 5 - F.C. La Plaine Poncins 1 - GJ Loire Forez Football 3 et 4

POULE J

Club organisateur du plateau : F.C. St Marcellin en Forez

STADE JEAN ROLLAND à ST MARCELLIN EN FOREZ

Sud Forez Luricquois F.C. 1, 2 et 3 - F.C. St Marcellin en Forez 1 et 2 - Psm Foot 1 et 2 - Usson Ss 1 - Ent.S. Haut Forez 1 et 2

POULE K

Club organisateur du plateau : G.S. Dervaux Chambon Feugerolles

STADE DE LA POURATTE au CHAMBON FEUGEROLLES

F.C.O. Firminy Inersport 1 et 2 - A.S. Jonzieux 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 1 et 2 - G.S. Dervaux Chambon Feugerolles 1 et 2 - O.C. L'Ondaine 1 et 2 - A.S. Algérienne Chambon Feugerolles 1 et 2

POULE L

Club organisateur du plateau : J.S. St Victor St Etienne

STADE DE PRACOING à ST ETIENNE

A.S. S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - F.C.O. Firminy Inersport 3 - Ric. O Du Montcel 3 et 4 - C.O. La Rivière 1 - O.C. L'Ondaine 3 - J.S. St Victor St Etienne 1 - A.S. St Etienne Sud 1 et 2

POULE M

Club organisateur du plateau : Se. Csadn

PARC DES SPORTS MÉONS F1 à ST ETIENNE01/

Se. Csadn 1 et 2 - Ric. O Du Montcel 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - Montreynaud 42 1 et 2 - O. Tarentaise Beaubrun 1

POULE N

Club organisateur du plateau : S.U.C. Terrenoire

STADE JANON 1 à ST ETIENNE

Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - Haut Pilat Interfoot 1 et 2 - S.U.C. Terrenoire 1 et 2 - Olympique St Etienne 1 et 2 - U.S. Metare Se Sud Est 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 3

POULE O

Club organisateur du plateau : Cote Chaude S.P. St Etienne

STADE AUGUSTE DURY 1 à ST ETIENNE

Cote Chaude S.P. St Etienne 1 et 2 - Olympique Terrenoire 1 et 2 - Association Feu Vert 1 - F.C. St Charles Vigilante 1 et 2 - Se Avant-Garde 1 et 2 - A.S. St Etienne 2



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

RAPPEL AUX CLUBS – LISTE DES COORDONNES DES ARBITRES

Pour trouver la LISTE DES COORDONNEES DES ARBITRES DE DISTRICT sur FOOTCLUBS (mail + téléphone) :

- Aller dans « **Organisation** »

- « **Centre de Gestion** »

- **District de la Loire**

Cliquer sur « 1 » dans « **Documents** »

- Cliquer sur : « **Annuaire des arbitres Loire saison 2024 – 2025** »

COURRIERS RECUS

Cours : forfait en U13 D2.

Forez Roannais : changement de stade en U18 D4.

Le Coteau : changement de stade en U15 D4.

Loire Sornin : changement d'horaire en U15 D2.

Montagnes du Matin : changement de stade en U18 D4.

Roannais Foot 42 : changement de stade en U18 D2.

COUPES DU ROANNAIS U18/U15

U18 :

½ finales : **samedi 17 mai à La Pacaudière** (organisation Nord Roannais) :

14h : Bois Noirs contre Commelle Vernay

16h30 : Nord Roannais contre Goal Foot

U15 :

½ finales : **samedi 17 mai à St Romain la Motte** (organisation Filerin) :

14h : Riorges contre Goal Foot

16h30 : Le Coteau contre Loire Sornin

LES FINALES DES COUPES « INTERSPORT » U15 ET U18 se dérouleront à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN

U18

D2 Poule B

La rencontre n°28905100, **Roannais Foot 42 (3) – Feurs 1**, programmée le **samedi 10 mai**, aura lieu à **13h**, sur le **terrain synthétique du stade Malleval**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Berat TOK**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°30013339, **Montagnes du matin 2 – Champdieu Marcilly 2**, programmée le **samedi 3 mai à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Chambost Longessaigne**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Adem BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre 30013419, **Perreux 1 – Ent. Essor/Aspn 1**, programmée le 12/04/25, est reportée au **mercredi 30 avril à 19h**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, et son observateur, **Ramzi BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013403, **Ent. Essor/Aspn 1 – Perreux 1**, annulée le 25/01/25, puis le 19/04/25, est reprogrammée le **mardi 6 mai à 19h**, sur le **stade de Villemontais**. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre, **Ewan BURNER**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013307, **Forez Roannais 2 – Loire Sornin 2**, programmée le **samedi 10 mai**, aura lieu à **14h**, sur le **stade de St Just la Pendue**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D2 Poule B

La rencontre n°28907864, **Bois Noirs 1 – Loire Forez 1**, annulée le 16/03/25, puis le 27/04/25, est reprogrammée le **samedi 17 mai à 10h**, sur le **stade de St Julien la Vêtre**. Accord des deux clubs.

D4 Poule E

La rencontre n°30014961, **Villers 2 – Loire Sornin 2**, annulée le 13/04/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**, sur le **stade de St Denis de Cabanne**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Dylan BEURRIER**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014870, **Ent. Essor/Aspn 2 – Commelle Vernay 2**, annulée le 09/02/25, puis le 16/03/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**, sur le **stade de Cherier**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Gaspard GIGAND**, et son observateur, **Lyece OULD BOUKHITINE**, sont priés d'en prendre bonne note.

U13

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Dans le cadre de la journée reportée du 15 mars, la possibilité de jouer ces rencontres le samedi 26 avril est laissée au bon vouloir des équipes concernées. Ainsi, **les clubs, organisateurs ou engagés dans des tournois, peuvent respecter leurs engagements** sans craindre une sanction de la Délégation, en prévenant bien sûr, si besoin, le club adverse.

D1

La rencontre n°53151533, **Riorges 2 - Forez Roannais 1**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 14h**.

D2 Poule A

La rencontre n°53151668, **Forez Roannais 2 – Ent. Crémeaux/St Martin 1**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 15h30**, sur le **stade de Balbigny**.

D3 Poule A

La rencontre n°53151998, **Nord Roannais 1 – Villerest 2**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 14h**, sur le **stade de La Pacaudière**.

D3 Poule B

Dans une poule désormais à 6 équipes, le calendrier ne pouvant plus être modifié, nous conseillons aux équipes concernées de se mettre en rapport avec l'exempt de chaque journée, afin de pouvoir disputer un match amical, à savoir :

17 mai : Le Coteau 3 – Goal Foot 3

ABSENCES FEUILLE DE MATCH

D1

Journée du 22 mars : Bois Noirs 1 – Est Roannais 1

Journée du 19 avril : Le Coteau 2 – Est Roannais 1

D3 Poule A

Journée du 29 mars : Villers 1 – Villerest 2

Journée du 12 avril : Villerest 2 – Roanne Portugais 1

D3 Poule B

Journée du 12 avril : Le Coteau 3 – Est Roannais 2

U11

ABSENCES FEUILLE DE PLATEAU (rappel avant sanction)

D1

Journée du 5 avril : Roannais Foot 42 (5)

Journée du 12 avril : Roannais Foot 42 (4) – St Denis de Cabanne 1

D2

Journée du 29 mars : Riorges 3 – Parigny St Cyr 1

Journée du 5 avril : Goal Foot 2

Journée du 12 avril : Parigny St Cyr 1

D3

Journée du 5 avril : Fc. Roanne 1

Journée du 12 avril : Forez Roannais 2 – Riorges 4F

U9

ABSENCES FEUILLE DE PLATEAU (rappel avant sanction)

Poule B

Journée du 22 mars : Parigny St Cyr – Riorges

Journée du 29 mars : Bois Noirs

Journée du 12 avril : Val d'Aix

U7

AVIS AUX CLUBS

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du District, en cliquant sur « Epreuves », puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir « U7 Délégation Roannais » et enfin, dans l'onglet « club », sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du District reste la publication officielle de la programmation des journées.

Merci à chaque club de déposer dans le logiciel FAL vos feuilles de présence dans la semaine qui suit le plateau auquel vous avez participé.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc...) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci. Il y a encore des clubs qui ne préviennent pas les arbitres après modifications. Nous allons être obligé de sanctionner.

- IMPORTANT : Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi terrain est libre) et ceci avant sanctions.

- Veuillez noter que l'équipe de Sud Forézienne Luriecquois 5, évoluant en CD1, est forfait général.

- Veuillez noter que l'équipe de St Pal de Mons, évoluant en CD3 poule C, est forfait général.

Foot à 7 +40 :

- L'équipe de SE Traminots peut participer aux rencontres de + 40 à partir de ce jour.

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J16	12/05	S Just / S Rambert	Veauche
J18	02/06	ASSM	Andrézieux

JOURNEE DU 15 MARS

Poule CD3

Le match Usson en Forez 5 – Asa. Chambon 6 se jouera le samedi 17 mai à 15h30, au stade Cussonet d'Usson en Forez.

COUPES DU 17 MAI

Coupe de l'Amitié

La Fouillouse 5 – Firminy Innersport 5	vendredi 16 mai	20h30	stade de la gare
Cellieu 5 – St Chamond 5	samedi 17 mai	15h30	stade des Roches

Coupe Diversifiée

Oc. Ondaine 5 – St Just St Rambert 5	samedi 17 mai	15h30	stade Dorian
St Romain le Puy 5 – St Galmier Chamboeuf 5	samedi 17 mai	15h30	stade Pirolo



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

RAPPEL AUX CLUBS – LISTE DES COORDONNES DES ARBITRES

Pour trouver la LISTE DES COORDONNEES DES ARBITRES DE DISTRICT sur FOOTCLUBS (mail + téléphone) :

- Aller dans « **Organisation** »

- « **Centre de Gestion** »

- **District de la Loire**

Cliquer sur « 1 » dans « **Documents** »

- Cliquer sur : « **Annuaire des arbitres Loire saison 2024 – 2025** »

COURRIERS REÇUS

- Val d'Aix/St André d'Apchon : modification horaire et terrain match du 16 mai : voir ci-dessous.

- Avenir Cote/ Olympique Est Roannais : modification horaire : voir ci-dessous.

MATCHS REPORTEES

Poule A

Le match n°29405353 du 15/03/25, **ROANNE ARCT – LE COTEAU**, se jouera le **samedi 3 mai, à 16h30**.

Le match n°29405350 du 14/02/25, **ROANNE ARCT - ST DENIS DE CABANNE**, se jouera le **samedi 10 mai, à 15h**.

Poule B

Le match n°29404639 du **vendredi 16 mai**, **VAL D'AIX - ST ANDRE D'APCHON**, se jouera à **19h30, stade de Vezelin sur Loire** (au lieu de 20h30)

Le match n°29404640 du **vendredi 23 mai**, **AVENIR COTE – OLYMPIQUE EST ROANNAIS**, se jouera à **19h15, stade de St Haon le Vieux** (au lieu de 20h30).

COUPES

Les clubs de **PARIGNY ST CYR** et de **GOAL FOOT**, vainqueurs respectivement de la **Coupe de l'AMITIE** et de la **Coupe DALFORT** la saison dernière, **sont priés de bien vouloir retourner les trophées au siège de la Délégation de Roannais, avant le 5 mai**. Merci par avance.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET

Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

Ric. Olympique du Montcel, Pouilly les Nonains, Ecotay Moingt, Andrézieux Bouthéon, Firminy, St Anthème, Se. Portugais.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe, il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le N° de match, N° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

Les clubs détenteurs des Coupes de la Loire 2024, U15, U18, Seniors à 8 Principale, Seniors à 8 Complémentaire et Seniors à 11, doivent rapporter leur trophée au District de la Loire, avant le 19 mai.

La finale de la Coupe de la Loire Seniors à 11 se jouera à **VEAUCHE**, [le samedi 7 juin à 16h.](#)

Les autres finales des coupes auront lieu à **ST ROMAIN LES ATHEUX**, [le dimanche 8 juin](#)

- U15 à 10h
- U18 à 12h
- Seniors à 8 Complémentaire à 14h
- Seniors à 8 Principale à 16h



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail : arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

M. PEREIRA Cyril : la participation de tous les remplaçants n'a été enregistrée sur la FMI.
M. SALVATORE Jérémie : problème pour faire le renouvellement de sa licence arbitre.
Veauce : rapport sur la rencontre Seniors D3 Poule C opposant St Priest en Jarez à Veauce.
Commission Féminines : changement de date pour le match féminines St Anthème / St Romain le Puy, sera le 1er mai : accord des deux clubs.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

AGENDA

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8**
DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à **VEAUCE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).**
Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc) : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIV** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUSNI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage.

IMPORTANT

En cette fin de saison et en raison de nombreux forfaits, merci de vous servir du lien ci-dessous pour remplir la feuille de match : <https://districtfootgers.fff.fr/wp-content/uploads/sites/69/2017/09/Equipe-absente.pdf>

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8**

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à **VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).**

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau).**

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBAL - UNAF : 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS 42300 ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation.

Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Cliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- **Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match**. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

Bonson St Cyprien : modification de la date de la rencontre U17 : accord du club adverse et de la Commission Jeunes.
Se. Côte Chaude : modification de l'horaire pour la rencontre U17 D1 du 26 avril.
St Galmier Chamboeuf : forfait de l'équipe U15 D4 Poule B du 27 avril ; forfait de l'équipe U17 D1 du 26 avril.
Ecotay Moingt : match de la demi-finale de la Coupe de la Loire Féminines U15 aura lieu le 3 mai à 14h, sur le stade Montplaisir de Moingt ; forfait de l'équipe U15 D4 Poule A du 27 avril.
Oc. Ondaine : forfait de l'équipe U17 D2 du 26 avril.
Grand Croix Lorette : souhait d'inscrire des jeunes pour la formation arbitre à la prochaine session.

INDISPONIBILITES

M. ZOUINA Yassir : le 10 mai.

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

AGENDA

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8**
DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à [VEAUCHE](#), stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).
Merci de remplir le formulaire envoyé par le conseiller technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025 et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser **PROVISOIREMENT** ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le **RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT**, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°35 DU SAMEDI 03/05/2025

Réunion du lundi 28 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

COURRIERS DEMANDES

- **2^{ème} rappel** : M. GIGAND Gaspard : sur son absence au match U15 D2, Commelle Vernay – Roannais Foot 42, du dimanche 13 avril.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage

IMPORTANT

En cette fin de saison et en raison de nombreux forfaits, merci de vous servir du lien ci-dessous pour remplir la feuille de match : <https://districtfootgers.fff.fr/wp-content/uploads/sites/69/2017/09/Equipe-absente.pdf>

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8**

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

=====

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merçi de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante, arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15/07/25** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via lien à venir prochainement (nouveau).**

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merçi de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBAL - UNAF : 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS 42300 ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Cliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- **Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match**. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**

Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
Bazar PONS

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B

BAYLE

Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services

1922

CA

LOIRE HAUTE-LOIRE

HG

Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra : FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Passise
RESTAURANT

**brûlée
Pasquier**

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE
AU BUREAU *à la maison*

alpha bureau
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 / Unique		Poule Unique		1
Dimanche	04/05/2025	15H		
28854713	51987.2	Chambeon Magneux 1- Lignon Couzan 1		Stade Municipal à CHAMBEON
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447	51 km
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	43 km
	Arbitre assistant 2	MAUSSIÉ Arnaud	2545506253	46 km
	Observateur adjoint 1	AGULLO Christophe	2599861392	53 km
28854864	52062.2	Chateauneuf 1- Ecotay Moingt 1		Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
	Arbitre centre	LOISY Sylvain	2520435629	120 km
	Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel	2543962881	28 km
	Arbitre assistant 2	COSTA Lionel	2338173390	26 km
	Observateur principal	GARCIA Mathieu	2548638573	7 km
28854913	52086.2	Anzieux 1- Roannais Foot 42 2		Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
	Arbitre centre	MORINIERE Jeremy	2544597369	38 km
	Arbitre assistant 1	BERTRAND Gregory	2529408450	42 km
	Arbitre assistant 2	VAZ TORRES Simon	2598613585	75 km
	Observateur principal	GRANGIER Martin	2543333605	22 km
28855013	52136.2	St Romain Le Puy 1- F.C. St Etienne 1		Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	39 km
	Arbitre assistant 1	GHENNAM Yazid	2568617909	31 km
	Arbitre assistant 2	REGRAG Youness	2543225075	34 km
28855014	52137.2	L.Etrat La Tour 2- Sorbiers Talaudiere 1		Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	20 km
Indispo	Arbitre assistant 1	SERINO Alexandre	2538656700	74 km
	Arbitre assistant 2	MOULEYRE Benjamin	2568612808	31 km
	Observateur principal	BOURAS Mohamed	2599861071	13 km

District 2 / Unique		Poule A			2
Samedi	03/05/2025	18H30			
28601051	50276.2	St Galmier Chamboeuf 2-	Roanne Portugais 1		Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	23 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Dimanche	04/05/2025	15H			
28601046	50271.2	Rive De Gier 1-	Se. La Metare 1		Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	MICOL Ghislain	2598626488	4 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	CARDOSO Georges	2508692125	4 km	
28601047	50272.2	Le Coteau 1-	Cremeaux 1		Stade Bécot à LE COTEAU
	Arbitre centre	PATOUX Steve	1686013390	8 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601048	50273.2	Cellieu 1-	Goal Foot 1		Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389	23 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601049	50274.2	St Paul En Jarez 2-	L.Etrat La Tour 3		Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
	Arbitre centre	ABBAS Djelloul	2511128756	70 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601050	50275.2	Se. La Riviere 1-	Olymp. Est Roannais 1		Complexe Sportif Michon M1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987	4 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
District 2 / Unique		Poule B			3
Samedi	03/05/2025	18H			
29235604	56658.2	Abh 1-	Roanne Parc 1		Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
	Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832		
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	03/05/2025	19H30			
29235605	56659.2	La Fouillouse 1-	Feurs 3		Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
	Arbitre centre	VERMOREL William	2568621171	70 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	CARDOSO Georges	2508692125	35 km	
Dimanche	04/05/2025	14H			
29235602	56656.2	Fco. Firminy 2-	Champdieu Marcilly 1		Stade Le Corbusier 1 à FIRMINY
	Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	25 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Dimanche	04/05/2025	15H			
29235600	56654.2	Bussieres 1-	Villars 2		Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
	Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	38 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29235601	56655.2	Forez Roannais 1-	Avenir Cote 1		Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS
	Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	40 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 2 / Unique	Poule B	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 04/05/2025 15H

29235603 56657.2	Montagnes Du Matin 1- Roannais Foot 42 3	Stade Louis Martin1 à
Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826 48 km PANISSIERES
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

District 3 / Unique	Poule C	4
----------------------------	----------------	----------

Jeudi 01/05/2025 15H

29228186	56455.2	Veauche 2- St Priest En Jarez 2		Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre	DALLET Maxime	2548624296	28 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 04/05/2025 15H

29228191	56460.2	St Ferreol 1- St Romain Le Puy 2		Complexe Sportif Communautaire 1 à ST FERREOL D AUROURE
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	27 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29228192	56461.2	Se. Portugais 1- Savigneux Montbrison 2		Parc Des Sports Méons F1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111	87 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29228193	56462.2	Sorbiere Talaudiere 2- St Just St Rambert 2		Stade Val Joly à SORBIERS
	Arbitre centre	SAMINADA Remy	2558640565	97 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29228194	56463.2	Andrezieux-Boutheon 3 - Perigneux St Maurice 1		Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29228195	56464.2	St Chamond Feu Vert 1- Veauche 2		Stade Joseph Vallat à ST CHAMOND
	Arbitre centre	AKKOCHE Mohamed	2543592249	16 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29228196	56465.2	Suc. Terrenoire 1- St Priest En Jarez 2		Stade Janon 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	8 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule D	5
----------------------------	----------------	----------

Samedi 03/05/2025 18H30

28872475	53718.2	La Chaumiere 1- St Christo Marcenod 2		Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	36 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 04/05/2025 15H

28859299	52967.2	St Chamond 2- Bonson St Cyprien 1		Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	33 km
	Arbitre assistant 1	SAVSET Sefer	2543564193	98 km
	Arbitre assistant 2	GUIZANI Mickael	2588627986	17 km
	Délégué principal	BENBELAID Salah	2510205884	3 km
28859340	52987.2	St Joseph St Martin 1- St Galmier Chamboeuf 3		Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
	Arbitre centre	SAHTOUT Tarek	2543504101	42 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28859341	52988.2	Se. Cote Chaude 2- Algeriens Chambon 2		Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	5 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28872667	53761.2	Boisset Chalain 1- St Jean Bonnefonds 1		Stade Municipal à BOISSET LES MONTROND
	Arbitre centre	KHELLI Walid	2544312905	32 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	7
----------------------------	----------------	----------

Samedi 03/05/2025 20H

29065686	55442.2	St Antheme C.S. 1- Toranche 2			
	Arbitre centre	TAZEKRITT Karim	2528726691	63 km	Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Délégué principal	RIBIER Michel	2599860911	47 km	

Dimanche 04/05/2025 13H

28710076	51582.2	Anzieux 2- F.C. Luriecquois 1			
	Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	39 km	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 04/05/2025 15H

28710074	51580.2	Champdieu Marcilly 2- Haut Forez 1			
	Arbitre centre	DUPEUBLE Michel	2538648757	41 km	Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	VILLEMAGNE Georges	2599860101	56 km	
28710075	51581.2	Hautes Chaumes 1- St Marcellin Forez 1			
	Arbitre centre	GAY Renaud	2544405645	20 km	Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29148847	55822.2	St Hilaire Cus. Val. 1- Bellegarde 1			
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965	27 km	Stade De L' Ambulant à ST HILAIRE CUSSON VALMITTE
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29148848	55823.2	Usson En Forez 1- Astree 1			
	Arbitre centre	DELCELLIER Oceane	2545989532	47 km	Stade Louis Cussonet à USSON EN FOREZ
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule E	6
----------------------------	----------------	----------

Samedi 03/05/2025 16H30

29075076	55599.2	Pays De Coise 2- Bords De Loire 1			
	Arbitre centre	BERKATI Ali	2547428037	46 km	Stade Municipal à GRAMMOND
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 04/05/2025 15H

29056742	55274.2	Olympique Du Montcel 1- Genilac 1			
	Arbitre centre	BENFREDJ Moussa	2528716856	10 km	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29474279	57654.2	Se St Victor 1- Abh 2			
	Arbitre centre	TOUMI Emir	2544391935	5 km	Stade De Pracoing à ST ETIENNE
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29474280	57655.2	Jonzieux 1- Bonson St Cyprien 2			
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	17 km	Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 04/05/2025 Apres-Midi P6

29317696	57016.2	Non affecté - Sury Le Comtal 1			
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule F	8
----------------------------	----------------	----------

Samedi 03/05/2025 18H

29063496 55380.2	Chateauneuf 2- Sorbiers Talaudiere 3	Stade La Limaillière à CHATEAUNEUF
Arbitre centre	QUICQ Anais 2544108337	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Dimanche 04/05/2025 15H

28709809 51447.2	Olympique Terrenoire 1- Dervaux Chambon 2	Stade Janon 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	GRANGE PONTE Damien 550911153 40 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal	GADEYNE Patrick 2518677705 9 km	
28709813 51451.2	Non affecté - Doizieux La Terrasse 1	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29031108 55035.2	F.C. St Etienne 2- Cellieu 2	Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
Arbitre centre	CHOMETTON Thibault 2568638541 24 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29063495 55379.2	St Genest Lerpt 1- Se.Avantgarde 1	Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
Arbitre centre	BEN SLIMANE Chokri 2508669974 91 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	MARCONNET Jean 2599861043 12 km	

District 5 / Unique			Poule C			152
Samedi	03/05/2025	18H				
28898725	54190.2		St Antheme C.S. 2- Chausseterre Salles 2			Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
	Arbitre centre		SYLVESTRE Roland	2518674590	91 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	04/05/2025	15H				
28869850	53390.2		Olympique Du Forez 1- Hautes Chaumes 2			Stade Les Royats à ST GEORGES HAUTEVILLE
	Arbitre centre		HELARY David	590911151	89 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
28869851	53391.2		Bords De Loire 2- Montagnes Du Matin 3			Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
	Arbitre centre		OULD MOHAMMED Bachir	2510469768	31 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
29333751	57037.2		St Marcellin Forez 2- Lignon Couzan 3			Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
	Arbitre centre		GRESS Thierry	2598617826	29 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
29333752	57038.2		Urfe 1- Verrieres 1			Stade Municipal à CHAMPOLY
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	04/05/2025	Apres-Midi P6				
28869854	53394.2		Non affecté - Monts Du Forez 1			
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
District 5 / Unique			Poule D			10
Samedi	03/05/2025	18H				
29474135	57633.2		Abh 3- Doizieux La Terrasse 2			Stade Municipal à AVEIZIEUX
	Arbitre centre		NEFSI Mostafa	2599860140	11 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	04/05/2025	13H				
29149225	55843.2		St Ferreol 2- Usson En Forez 2			Complexe Sportif Communautaire 1 à ST FERREOL D AUROURE
	Arbitre centre		JOLY Roland	2544587960	17 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
29150586	56079.2		Grand Quartier 1- Haut Pilat Interfoot 2			Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre		ABDOU Darouche	2546256486	6 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	04/05/2025	15H				
28870171	53477.2		Perigneux St Maurice 2- Pays De Coise 3			Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
	Arbitre centre		BILLOUX Serge	2520044205	100 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
29158566	56364.2		St Charles Vigilante 1- Se. La Riviere 2			Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre		MATOUSSI Mehdi	2518685186	82 km	
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
Dimanche	04/05/2025	Apres-Midi P6				

District 5 / Unique	Poule D	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 04/05/2025 Apres-Midi P6

29474136 57634.2 Non affecté - Sud Forez Luriecq 2
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

District 5 / Unique	Poule E	9
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 04/05/2025 12H30

29158613 56385.2 St Chamond Feu Vert 2- Tartaras 1 Stade Joseph Vallat à ST CHAMOND
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 04/05/2025 15H

28873204 53782.2 O.C. Ondaine 2- St Jean Bonnefonds 2 Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
 Arbitre centre RUBAT Guy 2599863210 19 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

29149744 55864.2 Fcf 1- Chateauneuf 3 Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
 Arbitre centre MESSILI Youcef 2518692144 9 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 04/05/2025 Apres-Midi P6

29149745 55865.2 Non affecté - Rive De Gier 2
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Femini nes Seniors À 8 / Phase 1			D1			131
Mercredi	30/04/2025	20H30				
	29151579 56184.2		St Paul En Jarez 1- Ecotay Moingt 1			Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre		MEDJAHDI Moustapha	9604922881	35 km	
Jeudi	01/05/2025	15H				
	29151582 56187.2		St Antheme C.S. 1- St Romain Les Atheux 1			Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
	Arbitre centre		BENFREDJ Moussa	2528716856	48 km	
Samedi	03/05/2025	15H				
	29151577 56182.2		St Hilaire Cus. Val. 1- St Just St Rambert 1			Stade De L' Ambulant à ST HILAIRE CUSSON VALMITTE
	Arbitre centre		CAPA Ilhan	2588644166	54 km	
	29151581 56186.2		Ent.Pouilly-Moulins 1 - Perigneux St Maurice 1			Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
	Arbitre centre		DUBIEN Baptiste	2543329204	29 km	
Dimanche	04/05/2025	10H				
	29151578 56183.2		Montagnes Du Matin 1- Astree 1			Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE
	Arbitre centre		TCHIKAM Christian	2546399233	60 km	
Dimanche	04/05/2025	13H				
	29151580 56185.2		Avenir Cote 1- Grand Croix Lorette 1			Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
	Arbitre centre		BUDENHULZER Gregory	1910418324	83 km	
	Délégué principal		PARATCHA Alain	2529404640		
Femini nes Seniors À 8 / Phase 1			D2			132
Samedi	03/05/2025	14H				
	29154362 56229.2		Loire Sornin 1- St Martin La Sauvete 1			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	29154364 56231.2		Goal Foot 1- Haut Forez 2			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	29154365 56232.2		A.S. Chateauneuf 1- Lignon Couzan 1			Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Samedi	03/05/2025	15H				
	29154366 56233.2		Urfe 1- Pays De Coise 1			Stade Municipal à JURE
Samedi	03/05/2025	16H				
	29154363 56230.2		Haut Pilat Interfoot 1- Gf Monts Et Plaine 2			Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAU X
Femini nes Seniors À 8 / Phase 1			D3 Nord			133
Vendredi	02/05/2025	20H				
	29403312 57077.2		Cordelle 1- Le Coteau 1			Stade Marcel Garret à CORDELLE
Vendredi	02/05/2025	20H45				
	29403311 57076.2		Olymp. Est Roannais 1- Commelle Vernay 1			Stade Municipal à PRADINES
Samedi	03/05/2025	14H				
	29403313 57078.2		Belette St Leger 1- Monts Du Forez 1			Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE
Samedi	03/05/2025	15H30				
	29403314 57079.2		Hautes Chaumes 1- Perreux 1			Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
Samedi	03/05/2025	17H				
	29403310 57075.2		Parigny St Cyr 1- Roanne Portugais 1			Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Femini nes Seniors À 8 / Phase 1			D3 Sud			134
Vendredi	02/05/2025	19H30				
	29234055 56527.2		Suc. Terrenoire 1- Olympique Du Montcel 1			Stade Janon 2 à ST ETIENNE
Vendredi	02/05/2025	20H				

Feminiues Seniors À 8 / Phase 1			D3 Sud	134
Vendredi	02/05/2025	20H		
29234057	56529.2	Olympique Du Forez 1- St Marcellin Forez 1	Stade Les Royats à ST GEORGES HAUTEVILLE	
Samedi	03/05/2025	14H		
29234058	56530.2	L.Etrat La Tour 1- Sud Forez Luriecq 1	Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT	
Samedi	03/05/2025	15H		
29234059	56531.2	Esmc 2- Veauche 1	Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS	
Samedi	03/05/2025	17H		
29234056	56528.2	St Christo Marcenod 2- Se. Portugais 1	Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ	

Feminiues À 11 / Phase 1			D1	126
Samedi	03/05/2025	15H		
29150866	56118.2	Montrond Cuzieu 1- Non affecté		Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	18H		
29150868	56120.2	Roche St Genest 1- Fco. Firminy 2		Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre			
Dimanche	04/05/2025	15H		
29150867	56119.2	Gj. Forez Roannais 1- St Christo Marcenod 1		Stade De Valencieux à BALBIGNY
	Arbitre centre	VILLEMAGNE Rene	2500535829 39 km	
29150869	56121.2	Andrezieux-Boutheon 1 - Gf Monts Et Plaine 1		Stade Envol Stadium à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	MVODO TSYA Nicolas	2546211957 21 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Dimanche	04/05/2025	Apres-Midi P6		
29150870	56122.2	Non affecté - Sorbiers Talaudiere 2		

U18 D1 / Unique		Unique		26
Jeudi	01/05/2025	15H30		
28936283	54466.1	Loire Forez 21-	Veauce 22	Stade Municipal à CHAMBEON
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	15H		
28936111	54420.2	Roche St Genest 22-	Commelle Vernay 21	Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIÈRE
	Arbitre centre	ZOUINA Yassir	2546667500 12 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	15H30		
28694591	50996.2	Veauce 22-	Dervaux Chambon 21	Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
	Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303 19 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28936210	54440.2	L.Etrat La Tour 22-	Loire Sornin 21	Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	MAKBOUL Ilyes	2546037606 46 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28936298	54462.2	Sorbiers Talaudiere 21-	Loire Forez 21	Stade Marcel Thinet à LA TALAUDIÈRE
	Arbitre centre	PEREIRA Cyril	2588640172 11 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28936385	54483.2	St Chamond 21-	Villars 21	Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
	Arbitre centre	ROYET Bastien	2548430019 3 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	16H		
28936384	54482.2	Savigneux Montbrison 22-	O.C. Ondaine 21	Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre	LAREJ Azzedine	2538667722 45 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U18 D2 / Unique		Poule A			27
Samedi	03/05/2025	14H30			
29030943	54970.2	St Christo Marcenod 21- St Charles Vigilante 21			Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre	IDEMOUMOUN Ilyes	2546392218	15 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29032736	55096.2	Pays De Coise 21- Cellieu 21			Stade Municipal à GRAMMOND
	Arbitre centre	AMCHACHTI Elies	2546508975	22 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	03/05/2025	15H			
29033110	55209.2	St Galmier Chamboeuf 21- La Fouillouse 21			Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	KHELLI Mohamed	2545616902	20 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	03/05/2025	15H30			
29030857	54948.2	Se.Olympique 22- Abh 21			Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	ASMA Kais	2548110719	7 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	VANDERHEGGEN Maxence	2544556864	34 km	
29032852	55146.2	Bords De Loire 21- Rive De Gier 21			Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE
	Arbitre centre	GHITH Gibril	2548302003	22 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
29033111	55210.2	F.C. St Etienne 21- Anzieux 21			Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	GAOUA Ahmed	2547468708	14 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

U17 D1 / Unique		Unique		33
Samedi	03/05/2025	14H		
28696541	51239.2	Haut Pilat Interfoot 1- Veauche 1		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
	Arbitre centre	TOUMI Djaid Mohamed	2546013396	15 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	15H30		
28696545	51243.2	F.C. St Etienne 1- Rive De Gier 1		Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MEHENTAL Jawad	2547113551	3 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026502	54861.2	Sorbiers Talaudiere 1- Se. Cote Chaude 1		Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre	LAVAL Corentin	2546949405	47 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026982	54885.2	St Chamond 1- St Paul En Jarez 1		Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
	Arbitre centre	AIDLI Yamine	2547855836	23 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026983	54886.2	St Just St Rambert 1- Fco. Firminy 1		Complexe Sportif Des Unchats 2 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	GRANGE Allan	2546930806	21 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	03/05/2025	17H		
29026501	54860.2	Feurs 1- St Galmier Chamboeuf 1		Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre centre	SBAA Adel	2547302770	44 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U17 D2 / Unique	Unique	34
------------------------	---------------	-----------

Samedi 03/05/2025 15H

28696151 51153.2	Dervaux Chambon 1- Olympique Du Montcel 1	Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	IKENE Yani	2547213606 17 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	TCHOUANTE Charles	2543883716 11 km

Samedi 03/05/2025 15H30

28696146 51148.2	Algeriens Chambon 1- Sorbiers Talaudiere 2	Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	MOUMMOU Hind	2547807613 13 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
28696148 51150.2	Bonson St Cyprien 1- St Joseph St Martin 1	Stade François Legillion à BONSON
Arbitre centre	BOUCHET Kevin	2558639395 27 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	TAGHANIMET Ahmed	2520343911 12 km
29024954 54785.2	Haut Pilat Interfoot 1- St Ferreol 1	Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
Arbitre centre	BETTA Tarek	2547875577 16 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29025108 54811.2	St Paul En Jarez 2- O.C. Ondaine 1	Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	GOYET Nicolas	2544563078
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	BERTRAND Gregory	2529408450
29025109 54812.2	St Charles Vigilante 1- St Just St Rambert 2	Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	CELLE FOUILLET Morgane	9602292083 16 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U15 D1 / Unique	Unique	35
------------------------	---------------	-----------

Dimanche 04/05/2025 10H

29065022 55398.2	Riorges 1- Ecotay Moingt 1	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
Arbitre centre	BITAR Ahmed 2546989238 4 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29075052 55576.2	Abh 1- Avenir Cote 1	Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre	CHAIZE Enzo 2547201927 25 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29079300 55666.2	St Just St Rambert 1- Rive De Gier 2	Complexe Sportif Des Unchats 2 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	MIHOUBI Aymen 2547596437 40 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29083869 55741.2	St Christo Marcenod 1- Roannais Foot 42 2	Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre	BERKACHE Adam 9604728056 15 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
29089198 55763.2	St Galmier Chamboeuf 1- Andrezieux-Boutheon 2	Stade Benoît Rolles 2 à ST GALMIER
Arbitre centre	ADDAOUI Nabil 9604823396 36 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U15 D2 / Unique	Poule A	36
------------------------	----------------	-----------

Dimanche 04/05/2025 10H

28697511	51312.2	Se. Cote Chaude 1- O.C. Ondaine 1			Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MEGHARI Melinda	2544610718	15 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	ALBARRACIN Yves	2520046487	3 km	
28697512	51313.2	F.C. St Etienne 1- Haut Pilat Interfoot 1			Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	JAMGHILI Narjiss	2547400052	8 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	DAOUDI Hamid	2529413564	7 km	
29150001	55925.2	Cellieu 1- St Paul En Jarez 2			Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	HASNAOUI Kaoutar	9604081739	21 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	FAURE Jean	2599863362	40 km	
29150002	55926.2	St Chamond 1- St Joseph St Martin 1			Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
	Arbitre centre	RAZIN BENOIT Noe	2548247973	16 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 04/05/2025 10H30

28697507	51308.2	Sud Forez Luriecq 1- Se. La Riviere 1			Stade Des Roches 1 à LURIECQ
	Arbitre centre	BERRAMDANE Bellahsene	9604210475	32 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

U15 D3 / 2	Poule A	172
-------------------	----------------	------------

Dimanche 04/05/2025 10H

30017320 61379.2	St Romain Le Puy 1- Se. Montreynaud 1	Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Arbitre centre	MAKHLOUF Marwan 2546983660 23 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U15 D3 / 2	Poule B	171
-------------------	----------------	------------

Dimanche 04/05/2025 10H

30015407 61056.2	Se. La Metare 1- Sud Forez Luriecq 2	Stade Alexandre De Fraissinette à ST ETIENNE
Arbitre centre	BERRAMDANE Bellahsene 9604210475 6 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U14 D1 / 2	Poule A	203
-------------------	----------------	------------

Dimanche 04/05/2025 10H

53302385	62621.1	St Just St Rambert 21- Fco. Firminy 21			Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	RUSSO Khiara	9604612664	32 km	
	Observateur principal	ANDRIEUX Hugo	2543977424	17 km	
53302402	62626.1	St Etienne O. 21- Se. Cote Chaude 21			Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	BESSAA Manelle	2547649003	12 km	

U14 D1 / 2	Poule B	202
-------------------	----------------	------------

Dimanche 04/05/2025 10H

53302321	62595.1	Se. La Riviere 21- Haut Pilat Interfoot 21			Stade Les Frères Grail à ST ETIENNE
	Arbitre centre	CHEIKH BRAHIM Ines	9603481336	12 km	
	Observateur principal	KOCAOZ Lokman	2545779700		
53302322	62596.1	Sorbiers Talaudiere 21- St Chamond 21			Stade Marcel Thinet à LA TALAUDIERE
	Arbitre centre	PAETA Matteo	9602945491		
	Observateur principal	BOUIMA Abdelkader	2520251533	8 km	

U13 D1 / Phase 2			Poule A	185
Mercredi	30/04/2025	16H		
53180539	61772.1	Roannais Foot 42 1-	L.Etrat La Tour 1	Stade Henry Mallevall Sye à ROANNE
U13 D1 / Phase 2			Poule B	183
Samedi	03/05/2025	12H30		
53180569	61801.1	Savigneux Montbrison 1-	Se. Cote Chaude 2	Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
U13 D1 / Phase 2			Poule C	182
Samedi	03/05/2025	14H		
53180843	61871.1	F.C. Independant St 1-	Veauche 1	Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
53180844	61872.1	Se. La Riviere 1-	L.Etrat La Tour 2	Stade Les Frères Grail à ST ETIENNE
U13 D1 / Phase 2			Poule E	184
Samedi	03/05/2025	15H30		
53180931	61927.1	Avenir Cote 1-	Veauche 2	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
U13 D1 / Phase 2			Poule G	191
Samedi	03/05/2025	14H		
53185932	62482.1	Fco. Firminy 3-	Roanne Parc 1	Stade Du Soleil à FIRMINY
U13 D1 / Phase 2			Poule I	187
Samedi	03/05/2025	14H		
53181063	62059.1	Mably 1-	L.Etrat La Tour 4	Stade Centre Paul Desroches à MABLY

U13 D3 / Phase 2	Poule B	164
-------------------------	----------------	------------

Samedi 03/05/2025 14H

53181422 62402.1

S.Marcellin F 2- St Just St Rambert 4

Stade Jean Rolland 1 à ST
MARCELLIN EN FOREZ

Coupe Loire Seniors / Coupe	Unique	12
------------------------------------	---------------	-----------

Jeudi	01/05/2025	14H30		
53324973	62638.1	(S REG2) St Paul En Jarez - L.Etrat La Tour 1 (S REG2)	1	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	8 km
	Arbitre assistant 1	DAOUDI Hamid	2529413564	12 km
	Arbitre assistant 2			
53324974	62639.1	(SE D3) Toranche 1- St Romain Le Puy 1 (SE D1)		
	Arbitre centre	MUSTAFA Floresa	2545586167	
	Arbitre assistant 1	JACQUET Michel	2520243504	
	Arbitre assistant 2			
53324975	62640.1	(S REG2) Savigneux - Villars 1 (S REG3)		Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre	TAGHANIMET Ahmed	2520343911	29 km
	Arbitre assistant 1	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602	41 km
	Arbitre assistant 2			
53324976	62641.1	(SE D2) Cellieu 1- Fco. Firminy 1 (S REG1)		Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447	105 km
	Arbitre assistant 1	KOCAOZ Lokman	2545779700	26 km
	Arbitre assistant 2			

Coupe Valeyre-Leger / Coupe	Poule A	11
------------------------------------	----------------	-----------

Jeudi	01/05/2025	14H30	
53325835	62646.1	(SE D3) St Just St Rambert - Sorbiers Talaudiere 2 (SE 2 D3)	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1	FRANCE Jean	2547429304 18 km
	Arbitre assistant 2		
53325836	62647.1	(SE D2) Villars 2- Goal Foot 2 (SE D3)	
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1	GHENNAM Yazid	2568617909 6 km
	Arbitre assistant 2		
53325837	62648.1	(SE D4) Ouches 1- Roannais Foot 42 2 (SE D1)	Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327 30 km
	Arbitre assistant 2		
53325839	62650.1	(SE D3) Ecotay Moingt 2- Cremeaux 1 (SE D2)	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716 48 km
	Arbitre assistant 2		

Coupe De La Loire Féminines / Phase Unique	Unique	135
---	---------------	------------

Jeudi 01/05/2025 15H

53284961 62548.1 (FE EX) St Christo - As. St Etienne 2 (FE R1) Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO
Marcenod 1 EN JAREZ

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

53284962 62549.1 (FE R1) Sorbiers Talaudiere- Fco. Firminy 1 (FE R2) Stade Marcel Thinet à LA
1 TALAUDIÈRE

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

Coupe Loire U18 Féminines / Phase Unique	Unique	148
---	---------------	------------

Dimanche 04/05/2025 12H30

53325060 62642.1 (U18ID) Fco. Firminy 1- Andrezieux-Boutheon 1 (U18F R1) Stade Du Soleil à FIRMINY

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

Dimanche 04/05/2025 13H

53325061 62643.1 (U18F R2) Riorges 1- Gf Monts Et Plaine 1 (U18F R2) Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

Coupe Loire U15 Féminines / Phase Unique	Unique	144
---	---------------	------------

Samedi 03/05/2025 14H

53325064	62644.1	(U15FA8) Ecotay Moingt 1- Andrezieux-Boutheon 1 (U15FA11)	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
		Arbitre centre	
		Arbitre assistant 2	
53325065	62645.1	(U15FA11) Fco. Firminy 1- Filerin 1 (U15FA8)	Stade Du Soleil à FIRMINY
		Arbitre centre	
		Arbitre assistant 2	



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**

Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
BAZAR
PONS

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B

BAYLE

Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services

1923



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG

★ ★ ★ ★

Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonéalpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra FR 01 449 825 009 - APE 1399Z

La Paix
RESTAURANT

brûlée
Pasquier

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique		Poule A		1
Dimanche	04/05/2025	15H		
28873623	80126.2	Loire Sornin 2- Chambeon Magneux 2		Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre		BOUNAB Halim	2546389818	18 km
28899266	81043.2	Noiretable 1- Mably 1		Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre		OZEL Abdulkadir	2543075107	56 km
28899268	81045.2	Rhins Trambouze 1- St Germain Laval 1		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		CHAVANY Emmanuel	2519431002	31 km
28900256	81133.2	Filerin 1- St Just En Chevalet 1		Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
Arbitre centre		MIRABEL Alexis	2588630702	14 km
29013984	82224.2	Coutouvre 1- St Denis De Cabanne 1		Stade Municipal à COUTOUVRE
Arbitre centre		SLAIMI Nader	9602583460	94 km
29013985	82225.2	Toranche 1- Nord Roannais 1		Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
Arbitre centre		DALLET Maxime	2548624296	47 km
District 3 R / Unique		Poule B		2
Jeudi	01/05/2025	15H		
28899332	81102.1	Parigny St Cyr 1- St Martin La Sauvete 1		Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES
Arbitre centre		FERRAND Jerome	2547293289	91 km
Dimanche	04/05/2025	15H		
28875704	80255.2	Avenir Cote 2- Ecotay Moingt 2		Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
Arbitre centre		LACHI Mourad	2599860141	94 km
28899393	81106.2	Perreux 1- Belette St Leger 1		Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre		KHEBAL Aissa	2508663740	6 km
28899395	81108.2	St Symphorien De Lay 1- Montrond Cuzieu 1		Stade Des Casernes à ST SYMPHORIEN DE LAY
Arbitre centre		TOURNEUX Jerome	2518672329	
28899396	81109.2	Parigny St Cyr 1- Riorges 1		Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre		BORAZANOGLU Sakir	2578616142	83 km
29013348	82132.2	St Martin La Sauvete 1- Commelle Vernay 1		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre		BESSAA Faissal	2508673885	72 km
29013349	82133.2	Goal Foot 2- Plaine Poncins 1		Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre		BEN HAFSSIA Rochdi	2546892927	82 km
District 4 R / Unique		Poule A		8
Dimanche	04/05/2025	13H		
28900843	81181.2	Bussieres 2- Chausseterre Salles 1		Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
Arbitre centre		BEN SADDIK Rachid	2598614588	38 km
28900844	81182.2	Forez Roannais 2- Val D Aix 1		Stade Le Garel N°2 à POUILLY LES FEURS
Arbitre centre		BENALLA Hicham	2545669801	59 km
28900845	81183.2	Noiretable 2- Lignon Couzan 2		Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre		BUSALLI Cedric	2568615522	94 km
28900846	81184.2	Montagnes Du Matin 2- St Just En Chevalet 2		Stade Louis Martin1 à PANISSIERES
Arbitre centre		LESPINASSE Alexandre	2543445501	64 km
Dimanche	04/05/2025	15H		
28900847	81185.2	Cremeaux 2- St Germain Laval 2		Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
Arbitre centre		BOUIMA Nassim	2528722718	85 km
28900848	81186.2	St Julien La Vetre 1- St Martin La Sauvete 2		Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE
Arbitre centre		HAJJI Abdelghani	2508685615	68 km
District 4 R / Unique		Poule B		6
Dimanche	04/05/2025	13H		
28901075	81247.2	Perreux 2- Montagny 1		Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre		BOYER Stephane	2520353036	69 km
28901078	81250.2	Rhins Trambouze 2- Olymp. Est Roannais 2		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		ALLOUIS Steve	838413893	26 km

District 4 R / Unique	Poule B	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 04/05/2025 15H

28933882	82091.2	Cours 1- As Villers 1			Complexe Sportif Paul Vallier à COURS
	Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494	31 km	
29013456	82154.2	Regny 1- Cordelle 1			Stade Municipal 1 à REGNY
	Arbitre centre	PARANDON Alban	2588624221	19 km	
29014309	82254.2	St Denis De Cabanne 2- Commelle Vernay 2			Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Indispo	Arbitre centre	ABDELKRIM Mohamed	2546592627	23 km	
29014310	82255.2	St Victor Sur Rhins 1- Nord Roannais 2			Stade Municipal à ST VICTOR SUR RHINS
	Arbitre centre	EDANG MBANG Bertin	2545914346	95 km	

District 4 R / Unique	Poule C	7
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 04/05/2025 13H

28901335	81313.2	Filerin 2- Le Coteau 2			Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
	Arbitre centre	AHMED Bachirdine	2548332580	10 km	
28901336	81314.2	Avenir Cote 3- Briennon 1			Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
	Arbitre centre	TRONCY Denis	2599864690	33 km	

Dimanche 04/05/2025 15H

28901332	81310.2	Fc Roanne 1- Villerest 1			Stade Fontalon 2 à ROANNE
	Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	105 km	
28901333	81311.2	Roanne Mayotte 1- St Alban Les Eaux 1			Stade De L' Arsenal à ROANNE
	Arbitre centre	HASSOUN Taoufik	2529400902	4 km	
28901337	81315.2	Ouches 1- Riorges 2			Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	69 km	

District 5 R / Unique	Poule A	9
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 04/05/2025 15H

28879449	80714.2	Pouilly Les Nonains 1- Villerest 2			Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
	Arbitre centre	SARDIN Gerald	2520527338	41 km	
28901600	81371.2	St Germain Laval 3- Nollieux 1			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
28901603	81374.2	Les Noes 1- Roanne Parc 2			Stade Municipal à LES NOES
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	72 km	
Ind spo	Délégué principal	VIDRY Francis	2599860090	24 km	
28901604	81375.2	Chausseterre Salles 3- St Martin La Sauvete 3			Stade Les Bataillouses à LES SALLES
28933924	82112.2	Ent. Cherier Essor 2- Cezay 1			Stade Les Moulins-Cherier à CHERIER
	Arbitre centre	PALEAU Morgan	550917351	42 km	

Dimanche 04/05/2025 Apres-Midi P3

28933923 82111.2 Non affecté - Cordelle 2

District 5 R / Unique	Poule B	11
------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 04/05/2025 13H

28879845	80913.2	Le Coteau 3- Goal Foot 3			Stade Bécot à LE COTEAU
28901764	81427.2	Fc Roanne 2- Coutouvre 2			Stade Fontalon 2 à ROANNE
28901765	81428.2	Loire Sornin 3- Rhins Trambouze F. 3			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	YIGITER Hacimehmet	2538657985	7 km	
28901768	81431.2	Parigny St Cyr 2- Roanne Portugais 2			Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES
	Arbitre centre	LORENTE Jean Luc	538203780	62 km	

Championnat Critérium R / Unique	Poule A	3
---	----------------	----------

Samedi 03/05/2025 16H30

29405353	82401.2	Roanne Arct 5- Le Coteau 5			Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE
	Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	8 km	

U18 D2 R / Unique	Poule B	12
--------------------------	----------------	-----------

U18 D2 R / Unique		Poule B			12
Samedi	03/05/2025	15H			
28906430	81539.2	Lignon Couzan 21- Goal Foot 21			Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN
	Arbitre centre	WATTIEZ Louis	9602952374	53 km	
Samedi	03/05/2025	15H30			
28905099	81519.2	Roannais Foot 42 23- Ecotay Moingt 21			Stade De La Maison Du Passeur 1 à MABLY
	Arbitre centre	CARMINOT Sullivan	2546338247	6 km	
28906431	81540.2	St Just St Rambert 21- Montagnes Du Matin 21			Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	COLLANGES Thibault	2546056946	69 km	
	Observateur principal	DAOUDI Hamid	2529413564	23 km	
Samedi	03/05/2025	16H			
28904936	81490.2	Bois Noirs 21- Le Coteau 21			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
	Arbitre centre	HAMOUCHE Jessim	2546058310	33 km	
28905098	81518.2	Rhins Trambouze 21- Riorges 21			Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
	Arbitre centre	CANTEGREL Ugo	2546365831	23 km	
Samedi	03/05/2025	19H			
28904935	81489.2	Feurs 21- Nord Roannais 21			Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre centre	MATHIEU Evan	2546324067	47 km	
U18 D4 R / 2		Poule B			59
Samedi	03/05/2025	14H			
30013230	83656.2	Bois Noirs 22- Rhins Trambouze 22			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	70 km	
Samedi	03/05/2025	15H30			
30013305	83673.2	Ent.Essor Aspén 21- GJ. Forez Roannais 22			Stade Roger Siroux à LENTIGNY
30013339	83691.2	Montagnes Du Matin 22- Escm 22			Stade Municipal à CHAMBOST
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Adem	9602986798	48 km	LONGESSAIGNE
30013421	83724.2	Avenir Cote 22- Riorges 22			Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
	Arbitre centre	BEN SADDIK Sydine	2548536095	16 km	
Samedi	03/05/2025	16H			
30013422	83725.2	Loire Sornin 22- Perreux 21			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Chahine	9602486455	14 km	
U15 D2 R / Unique		Poule B			16
Dimanche	04/05/2025	10H			
28907112	81753.2	Goal Foot 1- Pays De Coise 1			Stade Municipal à NEULISE
	Arbitre centre	KHEBAL Ryad	2546078773	43 km	
28907789	82005.2	Lignon Couzan 1- Feurs 1			Stade Louis Gauchon à BOEN
	Arbitre centre	CHAUVE Tristan	2548441909	7 km	
	Observateur principal	BREMOND Aurelien	2546815261	25 km	
28907830	82025.2	Le Coteau 1- Ent. Anzieux - Fcmg 1			Stade Des Etines à LE COTEAU
	Arbitre centre	DURAND Arthur	2547145421	48 km	
28907875	82047.2	Roannais Foot 42 3- Loire Forez 1			Stade Henry Malleval Annexe Her à ROANNE
Indispo	Arbitre centre	MICHAELIAN Oscar	2546830144	8 km	
28907917	82068.2	L.Etrat La Tour 2- Bois Noirs 1			Complexe Sportif Des Ollières 2 à L ETRAT
	Arbitre centre	GALLIOU Elwynn	2548352805	15 km	
28907918	82069.2	Loire Sornin 1- Commelle Vernay 1			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Hani	2546001137	15 km	
U15 D4 R / 2		Poule E			68
Dimanche	04/05/2025	10H			

U15 D4 R / 2	Poule E	68
---------------------	----------------	-----------

Dimanche 04/05/2025 10H

30014870 84195.1	Ent. Essor Asp n 2- Commelle Vernay 2	Stade Les Moulins-Cherier à CHERIER
Arbitre centre	GIGAND Gaspard 2547390897 10 km	
Observateur principal	OULD BOUKHITINE Lyece 2538644800 22 km	
30014961 84231.2	As Villers 2 2- Loire Sornin 2	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre	BEURRIER Dylan 2547443553 13 km	

Coupe Intersport D3 - D4 / Unique	Poule Unique	24
--	---------------------	-----------

Jeudi 01/05/2025 14H30

53276690 84710.1	(SE D3) Perreux 1- Briennon 1 (SE D4)	Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre	MIRABEL Alexis 2588630702 4 km	